

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance Mercredi 15 septembre 2021 - 19H00 : adopté à l'unanimité.*
- *Approbation de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Maïté BERTRAND*

**1. Convention de délégation de compétence « Gestion des Eaux Pluviales » (GEPU)**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines ont été attribuées aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération. Néanmoins, dans l'objectif de donner d'avantage de souplesse à l'exercice de ces compétences, les EPCI peuvent déléguer tout ou partie de ces compétences. Une convention de délégation de compétence a donc été élaborée par Luberon Monts de Vaucluse en vue de déléguer certaines compétences aux communes concernant la surveillance, l'entretien, le renouvellement et la création des réseaux et ouvrages pluviaux. Le Maire demande au conseil municipal d'approuver cette convention et l'autoriser à la signer.

*Adopté à l'unanimité*

**2. Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Luberon Monts de Vaucluse a établi son rapport concernant l'évaluation des charges transférées pour les compétences Gestion des Eaux Pluviales (GEPU) et instruction des Autorisations des Droits des Sols (ADS). Chaque Commune membre doit désormais approuver ledit rapport.

*Adopté à l'unanimité*

**3. Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Gouvernement a précisé les orientations des nouvelles politiques d'attribution des subventions d'Etat, qui seront désormais réunies au sein d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Bien que défini à l'échelle du territoire de Luberon Monts de Vaucluse, les projets concernés pourront avoir une maîtrise d'ouvrage communale. Les projets qui pourront s'intégrer dans les objectifs de ce contrat devront s'articuler autour de l'un des 4 thèmes principaux :

- Développer les mobilités durables
- Accélérer la sobriété énergétique
- Préserver et valoriser les patrimoines naturels, paysagers et bâtis
- Améliorer le cadre de vie au quotidien et favoriser l'emploi

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ce contrat afin de pouvoir accéder à ce nouveau dispositif d'aides aux Communes.

*Adopté par 16 voix pour et 1 abstention*

**4. Modification du tableau des effectifs de la Commune**

*Rapporteur : Philippe STROPPIANA*

Dans le cadre d'un avancement de grade il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la Commune en supprimant un emploi d'adjoint technique à temps non complet et en créant un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet.

*Adopté à l'unanimité*

## 5. Décision Modificative au Budget Primitif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Cette décision modificative concerne divers virements de crédits en vue de rééquilibrer en fin d'exercice certaines opérations d'investissement.

Adopté par 13 voix pour et 4 contre

- **Communication des conseillers communautaires, délégués aux organismes extérieurs et animateurs de commissions**
  - Rappel de quelques dates :
    - 6 octobre : réunion intercommunale à propos du contrat enfance-jeunesse : difficultés signalées dans l'organisation des CLSH consécutives aux difficultés de recrutement de personnel d'encadrement ; réflexion autour d'une mutualisation des accueils.
    - 15 octobre : réunion publique d'information des élus de la Commune aux maubecquois
    - 28 octobre : Assemblée Générale de l'Association des Maires du Vaucluse ou le Préfet a pu répondre aux diverses interrogations des élus.
  - Point COVID : taux d'incidence en hausse dans le Département comme sur le territoire national
  - Déviation RD900 – Coustellet : diverses réunions de concertation en cours entre les Maires et les représentants du Département
  - Réunion publique d'information sur la fibre optique prévue le jeudi 25 novembre à 18H30 à la salle des fêtes de Cabrières d'Avignon.

*Le Maire lève la séance à 19H30*

Maubec, le 17 novembre 2021

Le Maire,  
  
Frédéric MASSIP

